

La concession d'Augustin Malboeuf sur les lots 48, 49 et 50 du cadastre de Saint-Pierre



Entre les lignes rouges, la concession d'Augustin Malboeuf près de la « maison des Couillard » (photo Ginette Proulx et Guy Simoneau)

Mariette Blais
Mars 2020

Et ce fut alors comme s'il l'eut vue, cette race, non dans les livres, mais là, vivante, dressée devant lui; et cette race, elle devenait comme un grand peuple, libre, debout, enfin, dans sa lumière, et fort comme le printemps lorsque le soleil descend sur le pays et donne des coups de pique sur les embâcles de l'hiver.

Félix-Antoine Savard

Introduction

Au cours des derniers mois, les circonstances ont voulu que la localisation des toutes premières concessions de terre au nord de la rivière du Sud soit explorée. Une première recherche a porté sur la localisation des concessions de Pierre Morin III et d'Alexandre Mercier aux limites de Saint-François et Saint-Pierre. On a pu établir que ces deux concessions voisines se partagent ainsi : la concession de Pierre Morin III se situe pour l'essentiel à Saint-François alors que la concession d'Alexandre Mercier est liée aux premiers lots du cadastre de Saint-Pierre dans sa limite nord-ouest soit, pour l'essentiel, aux lots 51, 52 et 53. Dans un deuxième temps, l'établissement de la liste des propriétaires successifs du lot 51, depuis le début des années 1700 jusqu'à 1970, nous a forcément conduit à la famille Couillard, propriétaire de ce lot pendant 128 ans, soit de 1842 à 1970. Deux documents sont issus de ces recherches : ***Localisation des concessions de Pierre Morin III et d'Alexandre Mercier aux limites de Saint-François et de Saint-Pierre*** et ***La « maison des Couillard » sur la concession d'Alexandre Mercier***. Le premier de ces documents se trouve sur le site de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François, parmi la liste des publications électroniques.

Ces recherches ont nécessité l'obtention, la lecture et l'interprétation d'un nombre important d'actes notariés dont plusieurs se rattachent à Augustin Malboeuf, à sa famille et à ses descendants, les occupants de la concession voisine des Mercier. Augustin Malboeuf dit Beausoleil obtient sa concession de terre en mai 1718, tout comme Alexandre Mercier dont il est le voisin du côté est. Avec un niveau de certitude très élevé, on peut avancer que la concession des Malboeuf se situe, pour l'essentiel, sur les lots 48, 49 et 50, pour la majeure partie de celle-ci sinon en totalité. C'est ce que nous tenterons d'établir par la démonstration qui suivra. L'exploration des événements survenus sur cette concession conduit à deux histoires sensiblement différentes. Alors que les Malboeuf et leurs descendants ont occupé les lots 49 et 50 jusque vers 1865-1870, soit sur une période d'environ 150 ans, l'histoire est tout autre sur le lot 48: les Malboeuf quitte cette partie de leur concession dès 1769. Cette recherche nous fera connaître les événements et les personnages de la période 1718 à 1769, avant de nous conduire aux particularités du lot 48 puis à celles des lots 49 et 50. Bien sûr, il serait très intéressant d'en savoir encore plus. Malheureusement, mis à part les actes notariés, les registres religieux, les journaux anciens et, pour certains cas, les archives judiciaires, peu de choses subsistent du passage des premiers « habitants », la plupart ne sachant ni lire ni écrire.

Nous verrons que la présence d'Augustin Malboeuf est liée de près à celle des familles acadiennes venues s'installer sur les berges de la rivière du Sud, tant au nord qu'au sud de celle-ci, dans les limites de Saint-Pierre et Saint-François au début des années 1700. De façon très documentée, Jacques-Yvan Morin et Arsène Morin, son père, présentent l'épopée de ces familles qui *ont connu des tribulations telles que la réalité y dépasse la fiction*¹. Ces familles, ce sont d'abord les Morin, mais aussi les Mercier et les Pellerin, des familles apparentées aux Morin. La lecture de ce livre est passionnante.

¹¹ MORIN Arsène, et Jacques-Yvan MORIN. *L'odyssée des Morin*, Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, 2010.

En mai 1718, Augustin Malboeuf obtient une concession à l'est d'Alexandre Mercier

Rappelons succinctement les événements entourant l'arrivée de familles acadiennes aux limites de Saint-François et Saint-Pierre. En 1685-1686, Pierre Morin I (Marie Martin) et sa famille habitent Beaubassin en Acadie depuis une douzaine d'années. Les auteurs de *L'odyssée des Morin*, Jacques-Yvan Morin et Arsène Morin, nous signalent qu'ils y prospèrent et s'y enracinent. Une série d'événements dramatiques amèneront les Morin à devenir des « proscrits » parmi la vingtaine de familles que comptait Beaubassin à ce moment. Le facteur déclenchant : une histoire d'amour illégitime entre Louis, fils de Pierre Morin dit Boucher, et Marie-Josèphe LeNeuf, fille aînée du seigneur de Beaubassin. Un enfant ayant été conçu, en bout de course, c'est toute la famille étendue, incluant les gendres, qui a été bannie d'Acadie et tous leurs biens confisqués. Au printemps 1688, les dix-neuf personnes concernées par ce châtement collectif entreprennent, tassées dans des barques, un long périple vers le nord du Nouveau-Brunswick et vers Restigouche, où la famille demeurera quelques années. Il y aura par la suite des déplacements en Gaspésie et dans la Baie-des-Chaleurs. L'ancêtre Pierre Morin I décèdera vers 1690, au cours de ces divers déplacements. Nous retrouverons son fils, prénommé Pierre également, près de la rivière du Sud vers 1700 ou même quelques années auparavant. Les auteurs de *L'odyssée des Morin* consacrent une quarantaine de pages de leur livre à la description du cheminement des « proscrits » avant que certains d'entre eux ne viennent s'installer dans notre région.

En 1709, une carte dressée par Gédéon de Catalogne situe Pierre Morin II et Pierre Morin III aux limites des seigneuries de Bellechasse-Berthier et de la Rivière-du-Sud, du côté nord de la rivière. En 1712, Pierre Morin II (Françoise Chiasson) obtient une concession de quatre arpents du sieur de Rigauville, seigneur de Bellechasse-Berthier, et Pierre Morin III (Marie-Françoise Boulay) reçoit une concession de cinq arpents du Seigneur de la Rivière-du-Sud en juillet 1718. Ces deux concessions sont contiguës. À l'est de Pierre Morin III se trouvera Pierre Mercier (Andrée Martin), oncle de Pierre Morin II. On ne retrouve pas d'acte d'une concession qui aurait été faite à Pierre Mercier. Selon toute vraisemblance, vers 1718, ce dernier étant déjà âgé d'environ 70 ans, c'est plutôt son fils, Alexandre Mercier (Marie Josèphe Godin), qui en obtient une le 17 mai 1718. Au cadastre de 1875, cette concession correspond, pour l'essentiel, aux lots 51, 52 et 53. Dix jours plus tôt, soit le 7 mai 1718, Augustin Malboeuf (Agnès Mercier) avait obtenu lui aussi une concession de Jean-Baptiste Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud, **concession qui correspondra, pour l'essentiel, aux lots 48, 49 et 50**. Regardons l'image de la page suivante (Image 1) qui nous permet de visualiser ces lots au cadastre de Saint-Pierre, en plus de fournir d'autres renseignements. On peut y voir le tracé du Chemin du Roi près de la rivière, le tracé actuel du rang Nord qui croise la voie du chemin de fer à l'est du lot 45 et une partie de la ligne en diagonale servant autrefois à délimiter la seigneurie de Bellechasse-Berthier de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Le point de départ de cette ligne en diagonale, au bord de la rivière, permet de séparer la concession de cinq arpents de Pierre Morin III de celle de quatre arpents de Pierre Morin II. Tel que déjà mentionné, les concessions de Pierre Morin II et Pierre Morin III ont été rattachées au cadastre de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. L'image 2, pour sa part, nous permet d'avoir une meilleure idée de cette partie du territoire sur laquelle le cadastre est appliqué.

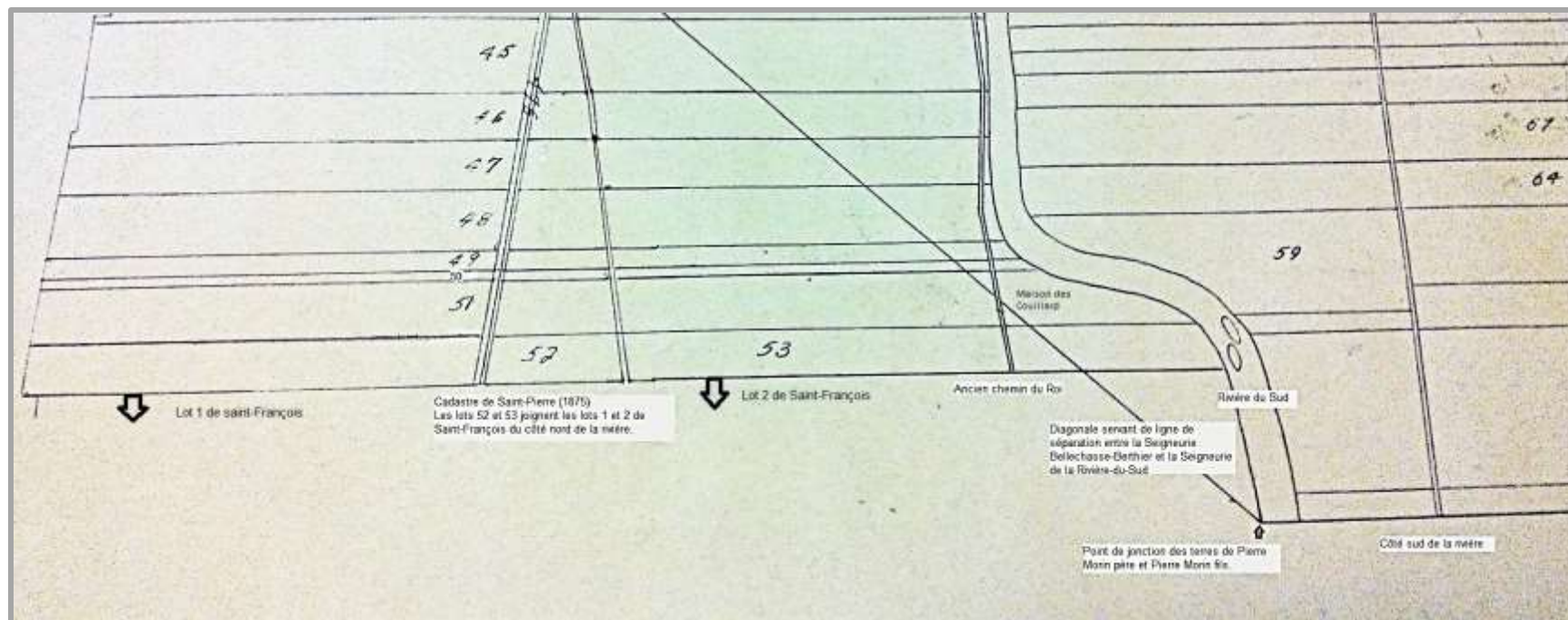


Image 1 : Partie nord-ouest du cadastre de Saint-Pierre (cadastre de 1875)

Le 7 mai 1718, devant le notaire Abel Michon, Augustin Malboeuf recevait *une terre et construction sise et située dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud de quatre arpents de front sur la moitié du terrain qui se trouvera depuis la rivière du Sud jusqu'au bord du fleuve Saint-Laurent, dans les terres, joignant du côté nord-est à Arbourre (Michel Arbour) et du côté sud-ouest à Codebec (Alexandre Mercier) et par le bout de devant à la ditte rivière ainsi qu'elle s'écoule aujourd'hui et se comporte, avec le droit de pêche et chasse au-devant et sur l'étendue d'icelle...* Cet acte du 7 mai 1718 nous apprend que Michel Arbour détient la concession voisine du côté est. Son voisin du côté ouest est identifié comme étant « Codebec », nom porté par Alexandre Mercier *dit* Codebec, cette lignée de Mercier étant originaire de Caudebec-en-Caux, en Normandie. Le notaire signale également que *le dit Malboeuf est déjà en possession de sa terre*. L'acte du notaire Michon indique une concession de quatre arpents de front : dans les faits, il s'agit plutôt d'une concession de trois arpents et trois perches (dix perches forment un arpent). Cette mention est faite dans plusieurs actes notariés ultérieurs à la concession. Alexandre Mercier et Augustin Malboeuf sont déjà mariés depuis quelques années à ce moment; Augustin Malboeuf a alors 26 ans et Alexandre Mercier en a environ 35.

Image 2 : Carte de la partie nord-ouest de Saint-Pierre et cadastre de 1875 superposé (carte préparée par Marc Pellerin)



Les évènements survenus sur la concession des Malboeuf de 1718 à 1769

Note : Il est suggéré d'avoir les tableaux 1 et 2 sous les yeux pour faire la lecture de ce qui suit. Ces tableaux, Tableau récapitulatif des propriétaires successifs des lots 48, 49 et 50 et « Portrait des occupants », se trouvent à la fin du document, après la conclusion.

1. Peu de temps avant l'obtention de sa concession soit le 22 novembre 1716, dans la maison des Mercier à la Rivière-du-Sud, Augustin Malboeuf (1692-≈1748) et Agnès Mercier (≈1691-1772) passaient leur contrat de mariage auprès du notaire Abel Michon. Augustin Malboeuf, fils aîné de Jean-Baptiste Malboeuf et de Marguerite Destroismaisons dit Picard, est né à Cap-St-Ignace le 19 novembre 1692. Agnès Mercier, pour sa part, est la jeune sœur d'Alexandre Mercier. Alors que ce dernier est né à Beaubassin en juillet 1683, Agnès serait née vers 1691, soit au cours de la période d'exil de la famille de Pierre Mercier et Andrée Martin.
2. Le 11 décembre 1731, un premier évènement touche indirectement la concession d'Augustin Malboeuf. Devant le notaire Abel Michon, son voisin du côté est, Michel Arbour, procède à un échange d'une partie de sa concession avec Noël Malboeuf, frère d'Augustin. Il cède à Noël Malboeuf une terre de *deux arpents de front... tenant lesdits deux arpents à deux autres au nord-est qui font ensemble une même concession de quatre arpents, joignant du côté sud-ouest à la concession d'Augustin Malboeuf*² **Le 28 septembre 1750**, devant le notaire Rousselot, Noël Malboeuf revendra cette terre de deux arpents à Joseph-Marie Blais (Marie-Charlotte Leblond). **Des descendants de cette famille Blais occupent toujours cette terre en 2020, identifiée comme étant le lot 47 au cadastre de 1875.** Joseph-Marie Blais fera donation à son fils Pierre-Michel d'une terre de trois arpents et six perches et demi environ lors de son mariage avec Marguerite Mercier en 1775. Il en sera ainsi également en 1809 lors de la transmission à Joseph Blais (Marie-Geneviève Couillard-Dupuis), fils de Pierre Michel. On parle alors d'une terre de quatre arpents environ plus ou moins de front³. C'est que la terre originale de deux arpents a été agrandie du côté ouest, à même une partie de la concession d'Augustin Malboeuf (le futur lot 48), comme nous le verrons plus loin.
3. Le 5 février 1747, François Thibault (≈1722-1804) et Marie-Madeleine Malboeuf (≈1727-1763), fille d'Augustin Malboeuf, passent un contrat de mariage devant le notaire Rousselot. François Thibault jouera un rôle important en lien avec la partie ouest de la concession d'Augustin Malboeuf, soit les lots 49 et 50. Sa descendance y sera établie jusque vers 1865 tel que déjà signalé. François Thibault semble notamment avoir implanté le métier de forgeron dans ce secteur. On rencontre cette mention attachée à son nom tout comme à celui de deux de ses descendants successifs soit Joseph Minville, son gendre, et François Minville fils de Joseph, le tout s'étalant sur près de 120 ans.

² BLAIS, Michel. *Michel-Toussaint Blais (1714-83) : sa terre et habitation au sud de la rivière, le site de son moulin à vent et de la « Bataille de Saint-Pierre »*, p. 4. <http://numerique.banq.qc.ca/>. Consulté en février 2020.

³ *Ibid.*, p. 5.

Marie-Madeleine Malboeuf décède en avril 1763 alors qu'elle n'a qu'environ 36 ans. En secondes noces, François Thibault épousera Marie-Marthe Ruel en mai 1764.

4. Le 3 janvier 1748, devant le notaire Pierre Rousselot, Augustin Malboeuf et Agnès Mercier procèdent à une donation auprès de Jean-Baptiste, leur seul fils. Ils cèdent *un arpent et six perches et demi de terre de front sise et située en la Rivière-du-Sud paroisse St-Pierre, sur laquelle concession les donateurs sont demeurants, les dites seize perches et demi de terre de front prendront leur devanture à quatorze arpents du bord de l'écore de la rivière bornée au nord-est à la concession de Noël Malboeuf et au sud-ouest aux dits donateurs*. Ces derniers lui donnent la permission de se bâtir de maison et de grange près de la rivière. Jean-Baptiste Malboeuf épousera Dorothée Cloutier le 25 novembre 1748 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.
5. Quelques mois plus tard, soit le 23 avril 1748, un acte du notaire Pierre Rousselot nous permet d'apprendre qu'Augustin Malboeuf est décédé. On procède alors à l'inventaire des biens d'Agnès Mercier, veuve d'Augustin Malboeuf, et aussi au partage entre les héritiers qui se fait dès le lendemain 24 avril 1748. Sauf la partie ayant été donnée à Jean-Baptiste, le reste de la terre sera partagée entre les héritiers, soit la veuve Agnès Mercier et les sœurs de Jean-Baptiste au nombre de cinq.
6. Le 28 février 1769, Jean-Baptiste Malboeuf vend sa terre à son voisin du côté est, Joseph-Marie Blais, déjà propriétaire de ce qui deviendra le lot 47 et dont nous avons parlé à l'item 2. Par cet acte passé devant le notaire François-Dominique Rousseau en 1769, ce dernier acquiert une partie de la concession d'Augustin Malboeuf, terre qui deviendra rattachée au futur lot 48. Jean-Baptiste Malboeuf cède *seize perches et demi de terre de front ou environ sur la profondeur qui se trouve dans l'acte de concession passé devant Michon notaire le 7 mai 1718 tenant du côté du nord-est à la terre de l'acquéreur et au sud-ouest à celle de François Thibault, ensemble les bâtiments dessus construits appartenant au vendeur par ses propres et par acquisition qu'il en a faite auprès de ses sœurs par actes* auprès de Rousselot et Levesque notaires. On ne sait pas ce qui a amené Jean-Baptiste Malboeuf et Dorothée Cloutier à se départir de leur terre. Leur décès sera enregistré à Saint-Cuthbert, en septembre 1776 pour Jean-Baptiste (57 ans) et en août 1814 pour Dorothée (92 ans selon l'acte de sépulture).

Les évènements spécifiques au lot 48 après 1769

7. À l'item 2, nous mentionnions que Joseph-Marie Blais fait donation, en 1775, à son fils Pierre-Michel d'une terre de trois arpents et six perches et demi environ lors de son mariage avec Marguerite Mercier. Il en sera ainsi également en 1809 lors de la transmission à Joseph Blais (Marie-Geneviève Couillard-Dupuis), fils de Pierre-Michel. On parle alors d'une terre de quatre arpents environ plus ou moins de front. Cette donation concerne la terre acquise auprès de Noël Malboeuf en 1750 à laquelle a été ajoutée la partie de concession d'Augustin Malboeuf vendue par Jean-Baptiste Malboeuf, son fils, en 1769.

8. En 1847, Joseph Blais et Marie-Geneviève Couillard-Dupuis procèdent à une donation auprès de deux de leurs fils : Henry et Mathias. Dans un acte du notaire Jean-Baptiste Morin daté du 12 novembre 1847, ils donnent à Henry deux arpents de terre de front environ sur trente-sept arpents et demi de profondeur plus ou moins sis et situés en la paroisse de Saint-Pierre du côté nord de la rivière du Sud joignant d'un côté au sud-ouest Hubert Campagna et du côté nord-est aux donateurs. **Henry reçoit la partie ouest de la terre de son père, le futur lot 48, soit la terre vendue par Jean-Baptiste Malboeuf en 1769.** Du côté sud-ouest, la terre donnée à Henry joint à Hubert Campagna, un des descendants de François Thibault établi sur la concession d'Augustin Malboeuf tel que signalé à l'item 3. **Mathias, pour sa part, recevra les deux arpents de front plus ou moins de la partie est de la terre de son père, soit le futur lot 47.** Le notaire indique que cette terre borne du côté ouest à la terre donnée à Henry Blais et du côté est à Charles Côté. En contrepartie de ces donations, l'acte notarié décrit les lourdes responsabilités auxquelles seront astreints Henry et Mathias tel la responsabilité commune d'une rente viagère pour les parents décrite surtout en termes de produits à fournir et l'obligation de verser des montants d'argent, à titre d'héritage, à leurs frères et sœurs.

Les donateurs apportent des précisions quant au fait que la terre donnée à Henry est dépourvue de bâtisses. *Le sieur Mathias Blais, l'autre donataire, sera tenu d'aider son frère Henry. La main d'œuvre et le « charroyage » des matériaux pour les bâtisses à construire seront assurés conjointement et également entre eux, sans que ce dernier (Mathias) soit tenu à aucun déboursé et, jusqu'à ce que le dit Henry Blais soit pourvu d'un logement, il aura droit de se loger dans la maison du dit Mathias Blais...* Nous reviendrons plus tard sur cette maison : il est possible, sans qu'on puisse le confirmer, qu'elle ait survécu un nombre important d'années.

Deux témoins sont présents lors de la signature de ce contrat, Hubert Campagna, huissier, et François Minville, forgeron, tous deux descendants de Joseph Minville, et donc aussi de François Thibault et, ultimement, d'Augustin Malboeuf. Les liens familiaux seront clarifiés plus loin dans le document. Ce contrat, qui comporte treize pages, peut s'avérer très intéressant pour les descendants de cette famille Blais. On peut en apprendre sur le patrimoine de la famille de Joseph Blais et Geneviève Couillard-Dupuis, notamment qu'ils avaient des employés. Ci-contre, à défaut d'avoir des photos, il nous reste au moins ces belles signatures du 12 novembre 1847.

A photograph of a document showing several handwritten signatures in cursive ink. On the left, there are three signatures: 'Hubert Campagna' at the top, 'François Minville' in the middle, and a third signature below it that appears to be 'B. Minville'. On the right, there are two signatures: 'Joseph Blais' at the top and 'Mathiasse Blais' below it. The paper is aged and slightly discolored.

9. Le 15 janvier 1868, seulement 20 ans plus tard, le notaire Jean-Baptiste Morin rédige un acte de vente par licitation : Henry Blais vend sa terre à Phidime Campagna suivant un procès-verbal d'adjudication du protonotaire du district de Montmagny daté du 3 décembre 1867.

Phidime Campagna est le fils d'Hubert Campagna dont nous avons parlé à l'item précédent. Un triste destin attend Phidime Campagna et son épouse Adéline Barbeau. Tout comme son père, lui-même huissier, Phidime Campagna exerce la fonction d'huissier auprès de la Cour supérieure de Québec. Il est baptisé en 1836 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et son mariage a lieu en la paroisse Notre-Dame de Québec le 9 juillet 1856. Le 29 août 1861, devant le notaire Jean-Baptiste Morin, Marie Côté, mère d'Adéline Barbeau, leur fait donation d'une maison et emplacement située sur la rue Sainte-Geneviève dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec. L'Annuaire de la ville de Québec de 1867 indique que Phidime Campagna, huissier, demeure au 14, rue Sainte-Geneviève. Au recensement de 1871, il est enregistré, avec sa famille, à Saint-Pierre. Marie Côté (Barbeau) demeure avec eux. Trois enfants sont recensés. Voici les données de ce recensement.

Campagna Phidime	M.	32	—	"	"	"	Cultivateur
" Adeline	F.	30	—	"	"	"	—
" Blanche	F.	14	—	"	"	"	—
" Alphondor	M.	12	—	"	"	"	Étudiant
" Oscar	M.	10	—	"	"	"	—
Barbeau Marie	F.	50	—	"	"	"	Bourgeoise

10. Lors de l'implantation du cadastre en 1875, Phidime Campagna est désigné comme propriétaire du lot 48. Cependant, les affaires ne vont sûrement pas bien car une saisie de ses biens mobiliers est faite à Saint-Pierre cette même année, suivie de leur vente. La Cour Supérieure de Québec, cause numéro 2370, possède un important dossier au sujet d'une poursuite intentée par James Thompson et John James Codville, marchands épiciers en gros de Québec, contre Phidime Campagna et Adéline Barbeau. Deux autres causes existent envers ce couple, une émanant des Ursulines de Québec et l'autre de la Corporation de la Cité de Québec.

Le lot 48 fait l'objet d'une mise en vente par le shérif de Montmagny le 30 octobre 1876. On annonce notamment que cette terre sera vendue à la porte de l'église de Saint-Pierre le 8 mars 1877 à 10 heures du matin⁴. Un mois et demi plus tard, la Gazette Officielle annonce que la maison de la rue Sainte-Geneviève sera elle aussi vendue par le shérif à Québec⁵. Le dossier 2370 de la Cour supérieure fait état de procédures s'étalant sur plusieurs années, des procédures complexes reliées entre autres à des hypothèques anciennes, une cause marquée par des arrêts et des reprises. Inutile de dire que cette période a dû s'avérer très éprouvante pour Phidime Campagna et sa famille.

⁴ GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. 1877, 3 février, p. 397. <http://numerique.banq.qc.ca/>. Consulté en février 2020.

⁵ GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. 1877, 28 avril, p.1413. <http://numerique.banq.qc.ca/>. Consulté en février 2020.

ALIAS FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour Supérieure.

District de Québec, } **JAMES THOMPSON** et
No. 2370. } **JOHN JAMES CODVILLE**, de la cité de Québec, marchands-épicier en gros, faisant commerce comme tels en la cité de Québec, sous les nom et raison de Thompson, Codville & Cie., contre **PHIDIME CAMPAGNA**, de la paroisse de Saint-Pierre de la rivière du Sud, huissier, et **ADELINE BARBEAU**, du même lieu, son épouse, marchande publique, séparée quant aux biens de son dit époux, savoir :

1. Une terre et habitation située en la paroisse de Saint-Pierre de la rivière du Sud, contenant deux arpents et cinq perches de front sur trente-sept arpents de profondeur ; joignant d'un côté au sud-ouest à Thomas Couillard, et de l'autre côté au nord-est à Mathias Blais ; bornée au sud à la rivière du Sud, et au nord au bout de la dite profondeur—avec ensemble les maisons, grange et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. Un terrain situé même paroisse et même concession, contenant trois perches et six pieds de front sur trente-sept arpents de profondeur ; borné au nord aux tenanciers de Berthier, au sud à Thomas Couillard, joignant des côtés nord-est et sud-ouest au dit Thomas Couillard—circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse Saint-Pierre, JEUDI, le HUITIEME jour de MARS prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le vingt-deuxième jour de mars prochain.

J. D. LÉPINE,

Bureau du Shérif, Shérif.
Montmagny, 30 octobre 1876. 6537 3
[Première publication, 4 novembre 1876.]

FIERI FACIAS.

Cour du Recorder.

Qu-ébec, à savoir : } **LA CORPORATION DE LA**
No. 1130. } **CITÉ DE QUÉBEC** ;
contre **ADELINE BARBEAU**, épouse de **Phidime Campagna**, de la paroisse de Saint-Pierre, dans le comté et district de Montmagny, huissier et cultivateur, et de son dit mari, dument séparée de biens, et le dit **Phidime Campagna**, mis en cause pour assister sa dite épouse, à savoir :

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Sainte-Genève, mesurant vingt et un pieds et dix pouces de front sur soixante et dix-huit pieds et quatre pouces de profondeur, plus ou moins ; borne en front vers l'est à la dite rue Sainte-Genève, en arrière vers l'ouest à une ruelle publique, d'un côté vers le nord à Jacques Parent, de l'autre côté vers le sud partie par Henri Roy et partie par Joseph Brousseau—avec une maison en brique à deux étages dessus construite, circonstances et dépendances. Le dit emplacement étant le (No. 3694), donné sur le plan du quartier Saint-Jean, de la cité de Québec, et au livre de référence d'icelui faits par le commissaire des terres de la couronne.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Québec, le SIXIEME jour de JUIN prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le quinzième jour de juin prochain.

C. ALLEYN,

Québec, 25 janvier 1877. Shérif.
[Première publication, 27 janvier 1877.] 715 3

À gauche, le *Fieri Facias* parue dans la Gazette officielle du Québec le 3 février 1877 concernant la vente par le shérif des lots 48 et 50. Tel que déjà signalé le lot 48 sera acquis par Téléphore Blais. Sa mesure réelle sera un peu inférieure au « deux arpents et cinq perches » annoncé. Le *Fieri Facias* de droite concerne la maison reçue en héritage de sa mère par Adéline Barbeau. Des annonces parues dans le journal *Morning Chronicle and Commercial and Shipping Gazette* en septembre 1873 indiquent que Phidime Campagna voulait vendre des propriétés.

TO BE SOLD,

A GOOD FARM, SITUATED IN THE Parish of St. Pierre de la Rivière du Sud in the County of Montmagny, together with a house, barn and other buildings thereon erected.

—ALSO—

A two-story Stone House, situate in the St. John Suburbs of Québec, St. Genevieve Street To be sold with liberal conditions.

Apply to

PHIDIME CAMPAGNA,

at St. Pierre,

or

J. B. PRUNEAU,

N. P.,

Québec.

Am

September 4, 1873.

Lorsque nous examinerons les particularités des lots 49 et 50, le nom de Phidime Campagna revient. Dès 1859, il faisait une première acquisition de quelques perches suivie d'une autre en 1865. Nous y reviendrons. Peut-être a-t-il cherché à s'approprier l'ensemble de la concession d'Augustin Malboeuf, son ancêtre de la première heure du côté maternel? Toujours est-il que Phidime Campagna et son épouse ont tout perdu dans cette aventure, ce qui est loin d'être banal pour un huissier. En 1877, leur fille Blanche se marie à Springfield au Massachusetts avec Wellestan Mercier⁶, fils de William Mercier et Henriette Blais de Saint-Pierre. Il semble que toute la famille ait quitté pour les États-Unis suite à cette faillite. De 1879 à 1884, Phidime Campagna se trouve à Holyoke au Massachusetts avec des membres de sa famille et, en 1885, on indique qu'il a quitté pour le Dakota⁷. S'y est-il rendu? Lors de son prône du 26^e dimanche après la Pentecôte, le curé Oliva de Saint-François annonce que la sépulture de Phidime Campagna a eu lieu à Sioux City, en Iowa, le 28 octobre 1888. Adéline Barbeau paraît comme veuve de Phidime Campagna dans l'Annuaire 1892 de la ville de New York et son nom revient à nouveau en 1894. Ses fils, Oscar et Joseph A. (Alphondor), se sont établis aux États-Unis où une descendance relativement nombreuse s'est formée. Des enfants de Blanche et Wellestan Mercier sont nés et ont été baptisés à Saint-Pierre.

11. Les péripéties du lot 48 se poursuivent. Pour la somme de 2 909\$, Télesphore Blais (Marie-Madeleine Blanchet) acquiert cette terre le 8 mars 1877 lors de la vente par le shérif Joseph-David Lépine à la porte de l'église de Saint-Pierre. La terre est décrite comme mesurant deux arpents, trois perches et trois pieds et demi de front joignant au sud-ouest Thomas Couillard (le lot 49) et au nord-est Mathias Blais (le lot 47). Télesphore cédera cette terre par donation à son fils Zéphirin (Malvina Boissonneault) dès le 10 octobre de cette même année 1877. Télesphore Blais est le petit-cousin de Mathias et Henry Blais. Lui aussi a peut-être voulu se réapproprier cette terre ayant appartenu à son arrière-grand-père, Pierre-Michel Blais, qui l'a obtenue lors de son mariage en 1775, mais que Joseph-Marie Blais, son père, avait acquise auprès de Jean-Baptiste Malboeuf dès 1769.
12. Zéphirin Blais ne restera pas en possession de cette terre très longtemps. Le 30 janvier 1889, il vend sa terre à Joseph Buteau, habitant de Saint-François. Au recensement de 1891, Joseph Buteau et Marie Beaulieu, son épouse, sont enregistrés à Saint-Pierre et leur famille compte sept enfants dont l'âge s'étale de 3 à 14 ans incluant Alphonse qui a 5 ans à ce moment. Alphonse Buteau, demeuré célibataire, occupera la maison située sur le lot 48 jusqu'en février 1974, moment de son décès. Malade, c'est en « snow mobile » qu'on lui fera quitter sa maison. Acquis par Arthur Blanchet en 1964, puis par Bernard Blais en 1974, Alain Simoneau et Jocelyne Marcotte se porteront acquéreurs de ce lot 48 en 1993. Au cadastre rénové, on donne à ce lot 133,66 mètres⁸ comme mesure frontale, soit 2, 285 arpents.

⁶ ANCESTRY. Actes de mariage Massachusetts 1840-1915. <https://www.ancestry.ca/>. Consulté en février 2020.

⁷ ANCESTRY. Holyoke, Massachusetts, City Directory. <https://www.ancestry.ca/>. Consulté en février 2020

⁸ GEOCENTRIQ. <http://stpierre.ca/>. Consulté en février 2020.



Pépère Buteau, vivant sans électricité et sans toilette près de la ligne entre Saint-François et Saint-Pierre (Automne 1972)

Cécile Labrecque et Alphonse Buteau
(Collection Louis-Marie Garant)



Cécile Labrecque et Louis-Marie Garant rendant visite à Alphonse Buteau, leur voisin, à l'automne 1972 (Collection Louis-Marie Garant).

De la terre de mon père (une partie du lot 67 et le lot 74 du côté sud de la rivière), nous pouvions voir deux maisons au nord de la rivière : la maison des Couillard et la maison des Buteau. Une photo de cette maison des Buteau paraît à la page suivante. Elle a peut-être abrité Phidime Campagna et sa famille? Elle a peut-être été bâtie par Henry Blais et Mathias Blais vers les années 1848-1850? Le contrat de donation du 12 novembre 1847 nous invite à le penser. Peut-être des indices surgiront-ils un jour permettant de confirmer cette hypothèse!



La maison de la famille Buteau en 1993, année de sa disparition (collection Claire Simoneau)



Crédit de cette carte mortuaire : Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



Crédit de cette carte mortuaire : Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Notes sur la famille de Joseph Buteau

Tel que signalé sur ces cartes mortuaires, deux membres de la famille Buteau disparaissent à une semaine d'intervalle en janvier 1908.

- Marie Beaulieu, épouse de Joseph Buteau, décède le 14 janvier. Ses funérailles ont lieu le 17 janvier 1908 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.
- Joseph Buteau fils décède le 21 janvier et est inhumé le 24 janvier 1908 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il était jumeau avec une fille nommée Anna (naissance le 21 juin 1880). Alphonse était plus jeune de six ans. Il avait donc 21 ans lors du décès de son frère.

La lecture des deux actes de sépulture ne permet pas d'obtenir d'indice sur la cause de ces décès. Joseph Buteau, le père, est décédé, pour sa part, le 1^{er} février 1918 et a été inhumé le 4 février.

Joseph Buteau et Marie Beaulieu se sont mariés à Mont-Carmel le 1^{er} février 1876. Cette famille Buteau est originaire de Saint-François de même que leurs ancêtres.

Les évènements spécifiques aux lots 49 et 50

13. La situation a été sensiblement différente pour les lots 49 et 50. Il faut souligner que ce sont de petits lots. Au cadastre de 1875, le lot 49 appartient à Thomas Couillard et mesure le double du lot 50. Ce dernier appartient à Phidime Campagna. Selon toute vraisemblance, **le lot 50 mesurait un peu plus de trois perches de front et le lot 49 près de sept perches⁹ donc environ un arpent au total pour ces deux lots**. Nous verrons que cette partie de la concession d'Augustin Malboeuf a été très morcelée, découpée en petites parties... ce qui les rend un peu difficile à suivre dans le temps.
14. Le 22 janvier 1788, devant le notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque, Joseph Minville et Claire Thibault passent un contrat de mariage. Il faut se reporter à l'item 3 pour bien comprendre : on y apprendait le contrat de mariage de François Thibault et Marie-Madeleine Malboeuf, les père et mère de Claire Thibault. Cette partie de la concession d'Augustin Malboeuf s'est transmise par les femmes, d'abord par Marie-Madeleine Malboeuf, fille d'Augustin Malboeuf et épouse de François Thibault, puis par Claire Thibault, leur fille. Lors de ce contrat de mariage de 1788, Joseph Minville et Claire Thibault reçoivent en donation *onze perches et demi environ de terre de front avec comme profondeur la moitié du terrain qui se trouve entre le fleuve St-Laurent et la rivière du Sud prenant leur devanture à la dite Rivière du Sud du côté nord d'icelle, partie d'une pièce de terre de seize perches et demi environ... à prendre au sud-ouest des dites seize perches appartenant aux donateurs, père et mère de la dite épouse icelles dites seize perches et demi bornées par le nord-est au sieur Michel Blays (Pierre-Michel Blais) fils de Joseph (Joseph-Marie Blais) et par le sud-ouest à la terre de Jean-Baptiste Harnois (époux de Marie-Josèphe, fille d'Alexandre Mercier)... appartenant aux donateurs à cause de sa communauté avec Madeleine Malboeuf et par acquisition auprès des héritiers de défunte Agnès Mercier*. Au cours des années 1756 à 1761, on peut effectivement voir que François Thibault a procédé à plusieurs achats auprès des sœurs et du frère de Madeleine Malboeuf :
- Le 12 mars 1756, notaire NCL Levesque, échange de terrain entre François Thibault et Madeleine Malboeuf, son épouse, et Jean-Baptiste Malboeuf. frère de Madeleine.
 - Le 2 avril 1757, notaire NCL Levesque, vente de terrain par Pierre Javanelle et Angélique Malboeuf, son épouse, à François Thibault, forgeron.
 - Le 30 juillet 1757, notaire NCL Levesque, vente de terrain par Joseph Cauchon et Agnès Malboeuf, son épouse, à François Thibault.
 - Le 19 mai 1760, notaire NCL Levesque, vente de terrain par Marthe Malboeuf, veuve de Barthélémy Gagné, à François Thibault.
 - Le 22 juin 1761, notaire NCL Levesque, vente de terrain par Marguerite Malboeuf et Marthe Malboeuf, veuve de Barthélémy Gagné, à François Thibault, forgeron.

⁹ REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC. Cadastre de Saint-Pierre – Livre de renvoi. <https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/>. Consulté en décembre 2019.

15. Le 20 janvier 1823, le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau rédige un acte « Titre Nouvel » entre Madame Oliva, seigneuresse en partie de la Rivière-du-Sud, et Joseph Minville. Dans ce contexte, cet acte consiste pour Joseph Minville à décrire sa propriété et à reconduire ses devoirs de censitaire. Il déclare détenir *un terrain d'un arpent et quatre pieds et demi le dit lopin de terre situé dans la première concession au nord de la rivière du Sud... tenant au nord-est à Joseph Blais et au sud-ouest à Augustin Morin lui appartenant pour l'avoir eu de donation de François Thibault, son beau-père, le dit terrain en culture et bâti de maison et grange*. On peut voir que, du côté ouest, la terre de Jean-Baptiste Harnois a été acquise par la famille Morin.
16. Le 26 juillet 1825, devant le notaire Augustin-Noël Blais, Joseph Minville et Claire Thibault procède à une cession auprès de François Minville, leur fils. Ils lui cèdent *un demi-arpent de front sur aussi un demi-arpent de profondeur à prendre au nord de la maison des donateurs et courant vers le nord jusqu'au Chemin du Roi... avec ensemble la boutique de forgeron construite sur la terre ci-dessus donnée; de plus, tous les instruments de forgeron consistant en une enclume, tenailles, limes et autres qui la composent*. Tel que déjà signalé, le père (Joseph Minville) et le grand-père de François Minville (François Thibault) y pratiquait ce métier dès 1750 environ. François Minville gardera cette terre jusqu'en 1863.
17. Le 23 novembre 1836, le notaire Vildebou Larue procède à un partage d'immeubles entre les héritiers de Joseph Minville. Ce dernier décède en mai 1836 âgé d'environ 78 ans. Son épouse Claire Thibault lui survivra jusqu'en 1849 : elle aura alors environ 81 ans. C'est ici que cette partie de la concession d'Augustin Malboeuf devient morcelée. François Minville, forgeron, et ses trois sœurs, Marguerite, Modeste et Sophie (Hubert Campagna) sont propriétaires *par indivis d'une terre contenant un arpent quatre perches et neuf pieds environ de front sur trente-six arpents de profondeur joignant d'un côté au sud-ouest au sieur Isidore Morin et du côté nord-est au sieur Joseph Blais. Ensemble les dites parties sont aussi propriétaires d'un juste quart d'une maison de bois, d'une grange et d'une étable, d'un petit bâtiment servant de bergerie et d'un autre petit bâtiment servant de laiterie*. D'un commun accord, les personnes concernées se sont entendues sur le partage suivant :
- Marguerite Minville : trois perches onze pieds et trois pouces joignant du côté ouest la terre du sieur Isidore Morin avec son quart indivis des bâtiments. Marguerite épousera Étienne Bouchard le 21 janvier 1840. Ce dernier décède le 18 mars 1868 à l'âge de 77 ans. Nous verrons plus loin que **sa part sera acquise par Phidime Campagna et formera le futur lot 50**.
 - François Minville : trois perches onze pieds et trois pouces joignant du côté ouest la part de Marguerite. François épouse Marie-Louise Pelchat le 6 juillet 1841. Ils sont vivants tous les deux au recensement de 1871 (François, 80 ans; Marie-Louise, 88 ans). **La part de François constitue la moitié du futur lot 49**.
 - Modeste Minville : trois perches onze pieds et trois pouces joignant du côté ouest la part de François. Elle épouse Michel Pépin dit Lachance le 27 octobre 1840. Ce dernier décède dès 1849 (48 ans) et Modeste décède le 30 octobre 1868 (71 ans). Sa fille, Henriette, épousera Pierre-Célestin Destroismaisons dit Picard, à Saint-Pierre, le 4 août 1863. **Elle héritera de la part de Modeste, part qui constitue l'autre moitié du futur lot 49**.

- Sophie Minville : trois perches onze pieds et trois pouces joignant du côté ouest la part de Modeste et du côté est la terre de Joseph Blais. Sophie était déjà mariée au moment de ce partage. Elle épouse Hubert Campagna, huissier, le 10 février 1834. Elle décède le 22 décembre 1854 (46 ans). Hubert Campagna et Sophie Minville auront une famille nombreuse, environ dix enfants, dont Phidime Campagna, huissier comme son père et dont nous avons déjà parlé. Hubert Campagna est inhumé à Saint-Pierre le 17 septembre 1870 (67 ans). **Cette part sera acquise par Phidime Campagna en 1865 et sera rattachée au futur lot 48**, comme nous le verrons plus loin.

18. Le 29 juillet 1859, Étienne Bouchard et Marguerite Minville procède à une donation auprès de Phidime Campagna qui se trouve être leur neveu. Ils font donation entre vifs à Phidime Campagna et Marie-Adéline Barbeau demeurant en le faubourg Saint-Jean de la ville de Québec un terrain contenant trois perches et demi de terre de front sur trente-sept arpents et demi de profondeur joignant d'un côté au sud-ouest à Eucher Couillard et de l'autre côté à François Minville. Cette donation est faite en contrepartie d'une rente viagère versée « de trois mois en trois mois », de produits à mettre à leur disposition tels le bois de chauffage. Étienne Bouchard et Marguerite Minville se réservent le droit de rester dans la maison dessus construite leur vie durant et l'utilisation d'un terrain près de la maison qui est possiblement un jardin potager. Cette partie de terre appartenant à Marguerite Minville deviendra le futur petit lot 50. Il s'agit de la première partie acquise par Phidime Campagna en lien avec la concession initialement attribuée à Augustin Malboeuf en 1718. **Lors de l'implantation du cadastre en 1875, Phidime Campagna sera le propriétaire du lot 50** mais, tout comme pour le lot 48, cette partie sera vendue par le shérif le 18 mars 1877. Thomas Couillard s'en portera acquéreur pour la somme de 262\$¹⁰. Le Registre foncier du Québec nous indique que ce lot 50 appartiendra à la famille Couillard jusqu'en 1970, alors qu'il sera acquis par Marcel Garant.

19. Comme il fallait s'y attendre, Phidime Campagna va acquérir la part détenue par son père et qui lui vient de sa mère Sophie Minville, maintenant décédée. Cette part se trouve du côté est et joint, en 1865, la terre appartenant encore à Henry Blais. Le 16 février 1865, le notaire André-Elphride Tessier rédige un acte de vente par lequel Hubert Campagna, accompagné de ses enfants, vend à Phidime Campagna, son fils, cette parcelle de trois perches onze pieds et trois pouces bornée du côté est à Henry Blais et du côté ouest à Modeste Minville avec ensemble une maison et laiterie. Nous avons vu que le 15 janvier 1868, par un acte de vente par licitation, Phidime Campagna devient propriétaire de la terre de Henry Blais. **Au moment de l'implantation du cadastre en 1875, le lot 48 lui appartient et constitue la réunion de la terre de Henry Blais et de la part de Sophie Minville acquise auprès de son père, Hubert Campagna, en 1865.**

20. Il ne nous reste que deux parcelles à clarifier : celle de Modeste Minville et celle de François Minville, **ces deux parcelles constituant le futur lot 49 dont Thomas Couillard se déclare propriétaire à l'implantation du cadastre en 1875**. Ce « sept perches » n'aura pu être acquis par Phidime Campagna : c'est la seule partie qu'il lui manquait pour reconstituer l'ensemble de la concession d'Augustin Malboeuf.

¹⁰ COURS SUPÉRIEURE DU QUÉBEC. Dossier numéro 2370.

Modeste Minville décède en octobre 1868 : sa fille Henriette et son époux Pierre Célestin Destroismaisons deviennent propriétaires de cette part, comme nous le montreront les événements ultérieurs. En ce qui concerne la part de François, on peut apprendre que ce dernier et son épouse, Marie-Louise Pelchat, en font donation à Pierre Célestin Destroismaisons et Henriette Pépin, qui est leur nièce, le 17 décembre 1863 devant le notaire Vildebon Larue.

21. Le 5 janvier 1872, devant le même notaire, Pierre Célestin Destroismaisons et Henriette Pépin revendent ce futur lot 49 à Thomas Couillard. Ils cèdent notamment *sept perches et demie de terre de front sur trente-six arpents de profondeur le tout plus ou moins situées au nord de la rivière du Sud joignant du côté nord-est et du côté sud-ouest à Phidime Campagna avec ensemble deux maisons, une grange et étable*. Des lots à bois font également partie de la vente. **Par cet acte du 5 janvier 1872, Thomas Couillard devenait propriétaire du lot 49.** Les membres de cette famille Minville, les enfants de Joseph Minville, descendants d'Augustin Malboeuf, donnent l'impression d'avoir été très attachés à leur terre. Après le partage de 1836, ils sont demeurés propriétaire chacun de leur parcelle et il semble que ce soit l'âge, la vieillesse ou la mort qui les aient délogés.

À l'item 12, nous signalions que la mesure frontale du lot 48 dans le cadastre rénové correspond à 133,66 mètres¹¹ comme mesure frontale, soit 2, 285 arpents. Toujours dans le cadastre rénové, la fusion des lots 49, 50 et 51 donnent une mesure frontale de 180,70 mètres soit 3,078 arpents et les derniers lots 52 et 53 correspondent à 110,14 mètres soit 1,88 arpents. **Nous obtenons ainsi un total de 7,25 arpents**, ce qui correspond pratiquement au total des concessions d'Alexandre Mercier (quatre arpents) et d'Augustin Malboeuf (trois arpents et trois perches en nous rappelant que cinq perches forment un demi-arpent).

Je ne vous cacherais que c'est un peu ma récompense d'en arriver à cette constatation : oui, ces lots 48 à 53 du cadastre implanté en 1875 correspondent bien, pour l'essentiel, aux concessions attribuées en mai 1718 à Augustin Malboeuf et à Alexandre Mercier. Bien de la confusion règne autour de la localisation de ces concessions, certains auteurs situant la concession de Pierre Morin III comme étant les cinq premiers arpents du cadastre de Saint-Pierre. Vous comprenez tout le décalage qui se fait alors. Parmi le grand nombre d'actes notariés que j'ai examinés, aucun ne vient remettre en question le fait que la concession de Pierre Morin III relève du cadastre de Saint-François et que la première concession au cadastre de Saint-Pierre, du côté nord de la rivière, est bien celle d'Alexandre Mercier, suivie de celle d'Augustin Malboeuf. Cette recherche a porté sur plusieurs lots et tout va dans le même sens. Il s'agit de savoir que le cadastre de Saint-Pierre possède une particularité du côté nord de la rivière : il décale vers l'est d'environ cinq arpents ce que nous visualise l'image 1. La concession de Pierre Morin III se situe, pour l'essentiel, dans ce décalage et relève donc du cadastre de Saint-François.

¹¹ GEOCENTRIQ. <http://stpierrers.ca/>. Consulté en février 2020.

Conclusion

Croyez-vous qu'ils avaient « une petite vie ben tranquille » nos ancêtres? La lecture des contrats notariés nous montre que leur vie se révèle, en général, exigeante, parsemée d'embûches, dure. Oublions « le filet protecteur » : il n'y en avait aucun. Confrontés à de grandes épreuves, ils n'avaient pas beaucoup de temps pour s'apitoyer sur eux-mêmes : ils devaient se relever, avancer, se débrouiller pour survivre.

L'histoire de l'occupation des lots 48, 49 et 50 s'est présentée comme une aventure exigeante, jonchée d'écueils, mystérieuse sous certains aspects. Les transactions ont été nombreuses, les terres ont été morcelées avant d'être à nouveau réunifiées de telle sorte qu'il devient parfois difficile de s'y retrouver. À quelques reprises, je me suis demandé si j'arriverais à y voir clair. Puis, la magie opérant, un nouvel indice surgissait relançant ainsi la motivation. Le destin de Phidime Campagna, Adeline Barbeau et leur famille m'a touchée. Aux Archives nationales, en dépliant ces vieux documents reliés à la cause 2370 de la Cour Supérieure de Québec, en lisant les pièces déposées au dossier, il me semblait les voir tenter de se dépêtrer dans cette montagne de problèmes, déchirés entre Québec et Saint-Pierre, avec les difficultés de transport que l'on peut supposer, tout en ayant à subvenir aux besoins de leurs enfants. Peut-être en avez-vous assez des dates, ventes de terre, donations, contrats de mariage et autres actes notariés. Je le comprendrais très bien. C'est dommage car il me resterait un acte à vous présenter : le 24 avril 1875, devant le notaire Wilfrid Guay, Phidime Campagna loue une partie de maison auprès de Zéphirin Mercier, maison située au village de Saint-Pierre. Il ne pouvait plus demeurer dans sa maison? Il avait possiblement atteint le fond. On sait qu'il s'est déplacé vers les États-Unis avant 1879. Quelle a été sa vie de l'autre côté de la frontière? C'est très difficile à dire. Il est décédé en 1888 alors qu'il n'avait que 52 ans.

Et puis, cette famille Buteau habitant le lot 48 de 1889 à 1974... Que de souvenirs me reviennent en mémoire alors que nous « faisons les foins » dans les côteaux, au bord de la rivière. Il me semble encore entendre la voix de mon père, et suivre des yeux la direction de son index, nous désigner cette maison habitée par Alphonse Buteau jusqu'en 1974. C'est par mon frère, Yvon, que j'ai su qu'Alphonse Buteau avait été évacué en « snow mobile » en février 1974 par René Lavallée, personnage coloré demeurant au Coteau Sud à Saint-Pierre. J'arrive à penser que cette maison des Buteau a pu être construite par Mathias et Henry Blais vers 1850, tel que le contrat de donation de 1847 nous le laisse penser, et que Phidime Campagna y a peut-être vécu une partie de ses misères. Ce secteur du rang Nord possède une histoire très riche. Il est certain que cette richesse s'étend à toute notre paroisse, à notre municipalité. Bien sûr, l'histoire sera différente dans un autre secteur, mais tout aussi intéressante.

Merci à ma sœur Germaine pour son soutien constant, son écoute attentive et son enthousiasme. Merci à Louis-Marie Garant pour le partage de photos et d'informations. Finalement, merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu me prêter leurs oreilles, acceptant avec patience d'entendre le résultat de mes découvertes et me donnant leur avis.

Mariette Blais

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des propriétaires successifs des lots 48, 49 et 50 du cadastre de Saint-Pierre.

Année	Lot 48	Lots 49 et 50	
7 mai 1718 : concession à Augustin Malboeuf			
1748	Jean-Baptiste Malboeuf reçoit en donation de ses père et mère, Augustin Malboeuf et Agnès Mercier, une terre de seize perches et demi de front, sa devanture à quatorze arpents de la rivière.	1747	Mariage de François Thibault et Madeleine Malboeuf.
1769	Joseph-Marie Blais acquiert cette terre auprès de Jean-Baptiste Malboeuf.	1788	Joseph Minville et Claire Thibault reçoivent onze perches et demie dans une terre de seize arpents en donation de François Thibault, époux de feu Madeleine Malboeuf.
1775	Joseph-Marie Blais donne cette terre à son fils Pierre-Michel lors de son mariage avec Marguerite Mercier.	1836	Partage d'un arpent quatre perches et neufs pieds en quatre parts de trois perches et onze pieds De l'ouest vers l'est, Marguerite, François, Modeste et Sophie, enfants de Joseph Minville et Claire Thibault.
1809	Pierre-Michel Blais donne cette terre à son fils Joseph lors de son mariage avec Marie-Geneviève Couillard-Dupuis.	1859	Phidime Campagna reçoit en donation la part de Marguerite, épouse d'Étienne Bouchard (futur lot 50).
1847	Joseph Blais donne la partie ouest de sa terre à son fils Henry Blais (futur lot 48). Son frère Mathias (Pétronille Proulx) reçoit la partie est (futur lot 47).	1865	Pierre Célestin Destroismaisons reçoit la part de François Minville.
		1868	Phidime Campagna acquiert la part de Sophie (Hubert Campagna).
1868	Henry Blais vend sa terre par licitation à Phidime Campagna.	1872	Thomas Couillard acquiert les parts de François et Modeste auprès de Pierre Célestin Destroismaisons dit Picard.
1875	Implantation du cadastre : Phidime Campagna est identifié comme propriétaire du lot 48 (la terre de Henry Blais et la part de Sophie Minville (Hubert Campagna).	1875	Thomas Couillard est propriétaire du lot 49 (parts de Modeste et de François Minville). Phidime Campagna est propriétaire du lot 50 (part de Marguerite).
1877	En mars, vente par le shérif à Télesphore Blais.	1877	En mars, vente du lot 50 par le shérif. Acquisition par Thomas Couillard.
1877	En octobre, Télesphore Blais donne cette terre à son fils Zéphirin.		.
1889	Zéphirin Blais vend sa terre à Joseph Buteau (Marie Beaulieu).		
1918	Transfert à Alphonse Buteau, fils de Joseph.	1916	Transfert des lots 49 et 50 à Louis Couillard et al.
1964	Acquisition par Arthur Blanchet.	1959	Transfert des lots 49 et 50 à Martial Couillard, frère de Louis.
1974	Décès d'Alphonse Buteau. Acquisition par Bernard Blais.	1970	Acquisition des lots 49 et 50 par Marcel Garant.
1993	Acquisition par Alain Simoneau et Jocelyne Marcotte.	1992	Acquisition des lots 49 et 50 par Bernardin Blais.

Tableau 2 : Portrait des occupants des lots 47 à 51

Ce tableau décrit succinctement les liens entre les différentes personnes auxquelles il est fait référence dans le document, selon l'occupation des lots dans le temps. Les années indiquées dans la première colonne à gauche le sont à titre indicatif.

Année	Lot 47 (est)	Lots 48, 49 et 50 (concession d'Augustin Malboeuf)					Lot 51 (ouest)
1718	Michel Arbour	Augustin Malboeuf et Agnès Mercier					Alexandre Mercier
≈1730	Noël Maboef	Est de la concession	Ouest de la concession				
≈1750	Joseph-M. Blais	J.-Bte Malboeuf	François Thibault/Madeleine Malboeuf				Jean-Bte Harnois
≈1769	Joseph-Marie Blais		Joseph Minville/Claire Thibault				
≈1775	Pierre-Michel Blais						Jean-Bte Harnois
≈1788	Joseph Blais						Jean-Fr. Harnois
≈1809							René Morin
1810			Augustin Morin				
1817			Jean-Bte Morin				
1825						J.-Isidore Morin	
1829							
≈1845	Mathias Blais	Henry Blais	Sophie Minville/ Hubert Campagna	Modeste Minville/ Michel Pépin	François Minville/ M.-Louise Pelchat	Marg. Minville/ É. Bouchard	Eucher Couillard
≈1865		Phidime Campagna	Phidime Campagna	Henriette Pépin/ Célestin Picard	Henriette Pépin/ Célestin Picard	Phidime Campagna	Thomas Couillard
1872				Thomas Couillard			
1875	Lot 47	Lot 48		Lot 49		Lot 50	Lot 51
	Mathias Blais	Phidime Campagna		Thomas Couillard		P. Campagna	Thomas Couillard
1877		Télesphore Blais				T. Couillard	
1877		Zéphirin Blais					
1890	Théophile Blais	Joseph Buteau (1889)					
1927	Ernest Blais	Alphonse Buteau (1918)		Louis Couillard (1916)		Louis Couillard	Louis Couillard
1967	René Blais	Arthur Blanchet (1964)		Martial Couillard (1959)		M. Couillard	Martial Couillard
1996	M.-E. Rabellino	Bernard Blais ((1974)		Marcel Garant (1770)		Marcel Garant	Marcel Garant
2006	Ghislain Blais	Alain Simoneau/Jocelyne Marcotte (1993)		Bernardin Blais (1992)		Bernardin Blais	Bernardin Blais

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des propriétaires successifs des lots 51, 52 et 53 situés aux limites de Saint-Pierre du côté nord de la rivière.

Année	Lot 51 Site de la « maison des Couillard »	Lots 52 et 53	
17 mai 1718 : concession à Alexandre Mercier			
1753	Jean-Baptiste Harnois père reçoit la jouissance d'un arpent de terre en superficie.	1751	Simon Mercier reçoit un arpent et demi de terre en donation lors de son mariage.
1754	Jean-Baptiste Harnois père achète les droits d'héritage de quatre des enfants d'Alexandre Mercier.	1773	Partage entre les héritiers de Simon Mercier. Présence de Louis Gagnon, époux en secondes noces de Madeleine Destroismaisons.
1774	Jean-Baptiste Harnois fils reçoit cette terre en donation lors de son mariage avec Marie-Françoise Richard.	1788	Donation à Jacques Gagnon, fils de Louis.
1810	En février, Jean-François Harnois reçoit cette terre en donation.	1798	Joseph Morin, fils d'Augustin et Judith Talbot, devient propriétaire.
1810	En septembre, vente à René Morin.		
1817	Donation à Augustin Morin, fils de René.		
1825	Vente à Jean-Baptiste Morin, oncle d'Augustin Morin.	1847	Donation du futur lot 52 à Magloire Morin, fils de Joseph.
1829	Donation à Jacques-Isidore Morin, fils de Jean-Baptiste.	1847	Donation du futur lot 53 à Jean-Baptiste Morin, fils de Joseph.
1842	Vente par le shérif à Eucher Couillard.		
1863	Donation à Thomas-Eugène Couillard.	1860	Vente du lot 53 à Ferdinand Martineau.
1875	Thomas-Eugène Couillard est propriétaire du lot 51 lors de l'implantation du cadastre.	1875	Magloire Morin est propriétaire du lot 52 lors de l'implantation du cadastre.
1916	Transfert à Louis Couillard et al (Louis est un des fils de Thomas-Eugène).	1875	Ferdinand Martineau est propriétaire du lot 53 lors de l'implantation du cadastre.
1959	Transfert à Martial Couillard, frère de Louis.		
1970	Acquisition par Marcel Garant.		
1992	Acquisition du lot par Bernardin Blais.		
1993	Acquisition de la maison par Ginette Proulx et Guy Simoneau.		

*L'homme n'est point fait
pour déchoir,
mais pour s'arrêter,
regarder, contempler,
méditer son histoire.
Ses deux bras qui se tendent,
vers le ciel et s'élèvent,
créent sa différence
pour que la vie éclate,
prenne toute la place;
qu'ainsi au grand livre de la mémoire,
il relève la tête¹².*

Denise Corriveau
août 1995

¹² BLANCHETTE, Louis. *Histoire des familles Blanchet et Blanchette d'Amérique*, Rimouski, Histo-Graff enr., 1996, p. 67.



Photos prises du côté sud de la rivière vers 1990. Mon père, Théodule Blais, regarde vers la terre des Buteau (lot 48) située du côté nord de la rivière et correspondant à une partie importante de la concession initialement détenue par Augustin Malboeuf dit Beausoleil. Elle est peut-être là en quelque part parmi les arbres cette vieille maison de la famille Buteau, et qui est maintenant disparue (collection Cécile Dubé).